

Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2016

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill (auparavant, le Fonds d'obligations catégorie investissement Build America) (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868 ou par écrit à LOGiQ Asset Management Ltd. (auparavant Gestion d'actifs Aston Hill inc.) (le « gestionnaire »), Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web (www.logiqasset.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

LE FONDS

Le Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill est un fonds commun de placement géré par LOGiQ Asset Management Ltd. (auparavant Gestion d'actifs Aston Hill inc.) (le « gestionnaire »). Le Fonds a des parts des séries X, A et F en circulation. Le portefeuille du Fonds est géré activement par le gestionnaire. Le Fonds est un placement admissible aux REER, aux FERR et aux CELI.

Le 8 décembre 2016, Gestion d'actifs Aston Hill inc., membre du groupe Aston Hill Financial Inc. (« Aston Hill »), a conclu avec Front Street Capital 2004 (« Front Street ») et Tuscarora Capital Inc. (« TCI »), deux entités sous contrôle commun, une transaction, précédemment annoncée, donnant à Aston Hill le contrôle total de Front Street et de TCI pour aboutir à la fusion de leurs activités. Dans le cadre de l'opération, Aston Hill a changé son nom pour LOGiQ Asset Management Inc., par conséquent, Aston Hill Asset Management Inc. est renommé LOGiQ Asset Management Ltd.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Auparavant, le Fonds d'obligations de catégorie investissement Build America était un fonds d'investissement établi en vertu des lois de la province d'Ontario aux termes d'un contrat de fiducie (le « contrat de fiducie ») daté du 28 janvier 2010 et conclu entre Aston Hill Capital Markets Inc. (l'« ancien gestionnaire » du Fonds) et la Fiducie RBC Services aux investisseurs (le « fiduciaire »). La date de clôture de l'exercice financier du Fonds était le 30 septembre. Le droit du bénéficiaire sur l'actif net et le revenu net du Fonds était rattaché aux parts de deux catégories : les parts de catégorie A (les « parts de catégorie A ») et les parts de catégorie F (les « parts de catégorie F »). Les parts de catégorie A étaient inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole BAB.UN.

Les objectifs de placement du Fonds consistaient à :

- i) obtenir pour les porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie fiscalement avantageuses;
- ii) maximiser le rendement total pour les porteurs de parts, tout en réduisant les risques.

Les distributions mensuelles s'élevaient à 0,1198 \$ par part et étaient principalement composées de remboursements de capital, ce qui représentait un rendement annuel sur le prix d'émission de 5,75 %.

Afin d'atteindre ses objectifs initiaux de placement, le Fonds a obtenu une participation, de manière fiscalement avantageuse, à la performance du portefeuille (le « portefeuille ») détenu par Fiducie OBA (« Fiducie OBA » ou la « fiducie »). Nuveen Asset Management est le sous-conseiller du Fonds, gérant activement le portefeuille. Le portefeuille comprenait un minimum de 80 % d'obligations Build America (pourcentage au moment de l'achat), le reste du portefeuille étant composé d'autres titres permis. Le Fonds a également utilisé des dérivés à des fins uniques de couverture.

Le Fonds n'a pas directement investi dans la Fiducie OBA; il a utilisé le produit net de la première introduction en bourse des parts de catégorie A et de catégorie F pour régler par anticipation les achats au titre d'un contrat d'achat et de vente à terme (le « contrat à terme de gré à gré ») conclu avec la Banque de Montréal (la « contrepartie » ou « BMO »). En vertu du contrat à terme de gré à gré, le Fonds devait recevoir, au plus tard le 27 février 2015, un portefeuille composé de titres de sociétés ouvertes canadiennes qui sont des « titres canadiens » au sens de la Loi de l'impôt (les « titres canadiens ») et dont la valeur est égale à la valeur de la Fiducie OBA. Les règlements partiels au titre du contrat à terme de gré à gré avaient pour but une exposition économique des porteurs de parts aux distributions versées à la Fiducie OBA. Des frais annuels de 0,35 %, calculés en fonction de la valeur liquidative de la Fiducie OBA, devaient être payés à BMO au titre du contrat à terme.

Le 23 février 2015, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé des changements importants au Fonds. Les principaux changements sont indiqués ci-après.

- a) radiation de la cote du Fonds de la TSX à la fermeture des bureaux le 27 février 2015 et conversion du Fonds en un fonds commun de placement à capital variable à parts rachetables quotidiennement;
- b) remplacement du gestionnaire et du fiduciaire du Fonds par Gestion d'actifs Aston Hill inc., une société affiliée à l'ancien gestionnaire;
- c) modification des objectifs, des stratégies et des restrictions de placement du Fonds pour i) élargir l'éventail des titres pouvant composer le portefeuille, dont des obligations de sociétés canadiennes et d'autres titres à revenu fixe sous la gestion de Gestion d'actifs Aston Hill inc., ii) permettre au Fonds de détenir directement le portefeuille de placements à l'échéance du contrat d'achat et de vente à terme conclu avec la Banque de Montréal et iii) respecter les restrictions et pratiques en matière de placement imposées par le *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*, sauf dans les cas autorisés par les autorités de réglementation en valeurs mobilières;
- d) changement du nom du Fonds pour Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill à la radiation de la cote du Fonds à la TSX le 27 février 2015;
- e) abandon de l'obligation de convoquer les porteurs de parts à une assemblée pour obtenir leur accord au sujet de la désignation d'un nouvel auditeur par le gestionnaire;
- f) abandon de l'obligation de convoquer les porteurs de parts à une assemblée pour obtenir leur accord au sujet d'une fusion;
- g) possibilité pour le Fonds de créer et d'émettre de nouvelles catégories ou séries de parts;
- h) autres modifications consécutives aux mesures susmentionnées;
- i) conversion des parts de catégorie A du Fonds en parts de série X et celle des parts de catégorie F en parts de série F du Fonds. Le ratio de conversion des parts de catégorie A et des parts de catégorie F a été de 1 pour 2.

La date de clôture de l'exercice financier du Fonds a, quant à elle, été changée pour le 31 décembre. En conséquence, les états financiers annuels de la période de quinze mois close le 31 décembre 2015 seront présentés en comparaison avec les états financiers annuels de la période de douze mois close le 30 septembre 2014. Les états financiers annuels de la période de quinze mois close le 31 décembre 2015 sont présentés en comparaison avec l'état de la situation financière au 30 septembre 2014 et au 1^{er} octobre 2013 et à l'état du résultat global, l'état de l'évolution de la situation financière et le tableau des flux de trésorerie pour la période de douze mois close le 30 septembre 2014.

L'objectif actuel de placement du Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill (auparavant, le Fonds d'obligations de catégorie investissement Build America) (le « Fonds ») est de générer un revenu et d'obtenir un potentiel de croissance du capital en investissant dans un portefeuille diversifié principalement composé d'obligations de sociétés et de titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.

L'adresse du Fonds est le 77 King Street West, Suite 2110, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

RISQUES

Les risques associés aux placements dans les parts du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds (www.astonhill.ca) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses parts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

RÉSULTATS

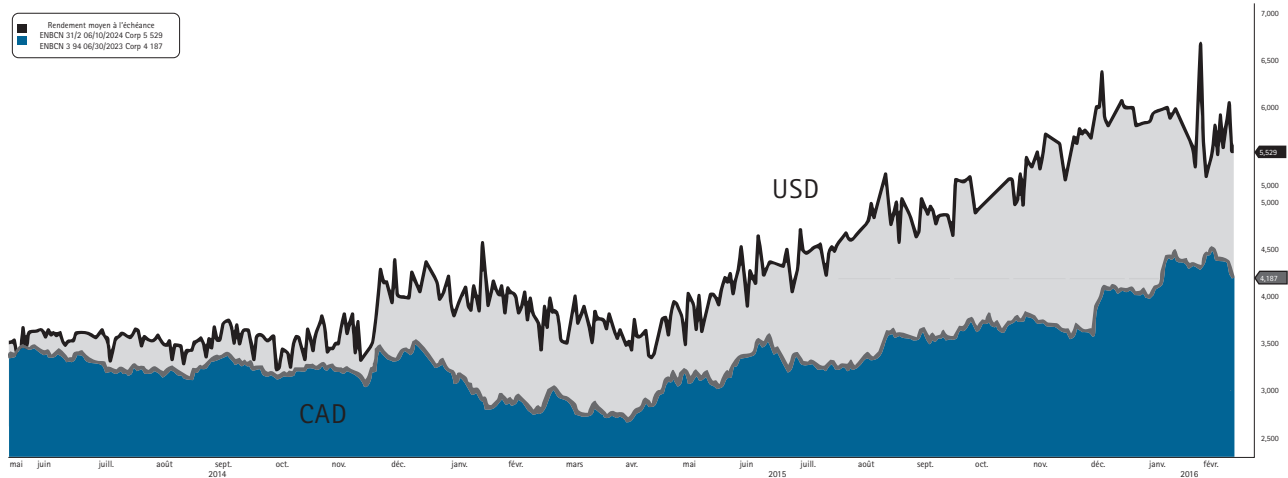
Rapport du gestionnaire de portefeuille

Le Fonds d'obligations de sociétés Aston Hill a commencé ses activités en 2015. Lancé en mars 2015, il vise à offrir aux clients un revenu d'intérêts sur les titres à revenu fixe canadiens. Nous cherchons à investir l'actif du Fonds dans des sociétés notées BBB au minimum, bien gérées, financièrement solides et susceptibles d'accroître leurs bénéfices en dépit de ces temps difficiles et incertains. Au 31 décembre 2016, le rendement moyen des obligations et des débetures en portefeuille a été de 4,01 %. Il s'agit d'un bon rendement comparativement aux rendements moyens de 1,7 % des obligations à 10 ans du Canada, de 2,1 % pour l'ensemble des obligations canadiennes et de 2,68 % pour l'ensemble des obligations de sociétés.

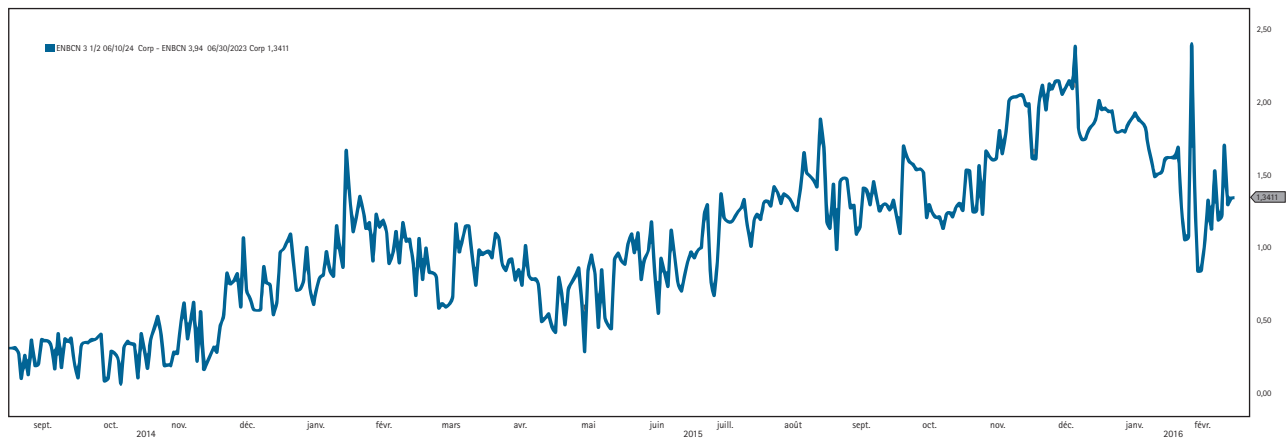
En 2016, nous avons continué à chercher des opportunités de rendements dans les débetures de grandes sociétés canadiennes libellées en dollars américains, plus élevés que ceux des débetures semblables en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous illustrent cette opportunité :

Rendement des obligations à 10 d'Enbridge



Écart de rendement entre les États-Unis et le Canada



Au début de l'année 2017 et avec tous les gazouillis présidentiels, nous observons :

- une croissance du PIB américain de +2,5 %;
- une hausse par la Fed des taux à court terme supérieure à l'indice des dépenses personnelles de consommation de 1,4 %;
- une appréciation du dollar américain;
- une hausse des taux hypothécaires à long terme réels de +2,7 %;
- un potentiel de volatilité en Europe, avec l'accroissement du vote populiste (avenir de l'Union européenne?);
- une réduction continue de la production pétrolière de l'OPEP jusqu'à l'introduction en bourse de la société pétrolière nationale d'Arabie saoudite;
- une multiplication des scénarios hypothétiques avec l'élection du nouveau président; le président Trump étant un élément imprévisible.

Énoncés prospectifs

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

Distributions

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les distributions en trésorerie ont été de 0,31 \$ par part de série X (1,65 \$ en 2015), 0,31 \$ par part de série F (1,73 \$ en 2015) et 0,26 \$ par part de série A.

Opérations sur le capital

Le 18 février 2010, le Fonds a procédé à sa première introduction en bourse aux termes d'un prospectus daté du 28 janvier 2010 (le « prospectus »).

Une somme de 30 000 000 \$ a été levée par l'émission de 1 200 000 parts de catégorie A et une somme de 1 767 500 \$ a été levée par l'émission de 70 700 parts de catégorie F.

Le 11 mars 2010, les placeurs pour compte ont exercé une option d'attributions supplémentaires à l'égard de 73 820 parts de catégorie A, générant une somme additionnelle de 1 845 500 \$. Les frais des placeurs et les autres frais d'émission se sont élevés à 2 294 936 \$. Le gestionnaire a remboursé un montant de 73 815 \$ au Fonds pour les frais d'émission excédant la limite de 1,5 % du produit brut du placement (conformément aux modalités du prospectus du Fonds).

À la suite de la conversion du Fonds en un fonds commun de placement à capital variable à parts rachetables quotidiennement et du dénouement du contrat à terme de gré à gré le 27 février 2015, le gestionnaire a converti les parts existantes de catégorie A et de catégorie F du Fonds en parts de série X et de série F, respectivement, du Fonds à capital variable. Le ratio de conversion des parts de catégorie A et des parts de catégorie F a été de 1 pour 2. Chacune des parts de catégorie A a été convertie en deux parts de série X et chacune des parts de catégorie F a été convertie en deux parts de série F. Cette conversion n'a pas donné lieu à un fait imposable.

Le Fonds est maintenant autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables conférant un intérêt bénéficiaire, chacune représentant une participation égale et indivise à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Le porteur a droit à un vote pour chaque part rachetable détenue. Les porteurs de parts de toutes les séries, à l'exception de la série I (dont le taux des frais de gestion est différent), ont le droit de participer à toutes les distributions versées par le Fonds en leur faveur. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts inscrits ont droit à une quote-part de l'actif du Fonds après le paiement des dettes, des passifs et des charges liées à la liquidation du Fonds.

Souscriptions et réinvestissement

Il est possible de souscrire et de réinvestir des parts du Fonds chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le Fonds a reçu aucune souscription pour les parts de série X (871 034 pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015), 11 227 pour les parts de série F (22 495 pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015) et 47 564 pour les parts de série A. Également au cours de la période close le 31 décembre 2016, 9 286 parts ont été réinvesties pour la série X (13 628 en 2015), 424 parts ont été réinvesties pour la série F (247 en 2015) et 1 181 parts ont été réinvesties pour la série A.

Rachats

Il est possible de demander le rachat des parts du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour la période close le 31 décembre 2016, 79 702 parts de série X (1 394 897 pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015) et 6 270 parts de série F (31 300 pour la période de quinze mois close le 31 décembre 2015) ont été rachetées.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant du Fonds n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Frais du comité d'examen indépendant (« CEI »)

Les membres du CEI sont John Crow (président), Joseph Wright, Robert B. Falconer et Scott Browning. Le CEI agit à titre de comité d'examen pour plusieurs fonds de placement gérés par le gestionnaire.

Les membres du CEI reçoivent chacun 15 000 \$ par an (20 000 \$ pour le président) et 1 250 \$ pour chaque réunion à laquelle ils participent à titre de membre, et les dépenses engagées dans le cadre de leurs activités à titre de membre du comité leur sont remboursées. Ces frais et remboursements de dépenses sont répartis entre les fonds de placement gérés par le gestionnaire d'une façon juste et raisonnable.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais du CEI se sont élevés à 659 \$ (375 \$ en 2015).

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

Initialement, en contrepartie de ses services de gestion de placement et de conseils en placement, le gestionnaire reçoit du Fonds et de Fiducie OBA des frais de gestion annuels correspondant à 0,80 % de la valeur liquidative applicable (0,30 % provenant du Fonds et 0,50 % provenant de Fiducie OBA), calculés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu, plus les taxes applicables. Depuis la conversion du Fonds en un fonds commun de placement à capital variable dont les parts sont rachetables quotidiennement et le dénouement du contrat à terme de gré à gré le 27 février 2015, chaque série du Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire pour des services de gestion générale et d'administration rendus. Ces frais sont calculés chaque jour et payés

mensuellement. Les frais de gestion annuels sont payés par le Fonds en dollars canadiens. Le taux annuel maximal des frais de gestion pour chaque série, taxes non comprises, est le suivant :

Frais de gestion annuels maximums (%)		
Série A et série UA	Série F et série UF	Parts de série X
1,30	0,80	1,10

Avant la conversion du Fonds en un fonds commun de placement à capital variable, le Fonds payait le gestionnaire des frais de service (calculés trimestriellement et versés dès que possible à la fin de chaque trimestre civil), à l'égard seul des parts de série X (ancienne catégorie A), qui correspondent à 0,30 % par an de la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts de série X (ancienne catégorie A). Les frais de service sont utilisés par le gestionnaire pour payer aux courtiers un montant équivalent de frais de service en fonction du nombre de parts de série X (ancienne catégorie A) détenues par les clients de ces courtiers à la fin du trimestre pertinent. Aucuns frais de service n'étaient payables à l'égard des parts de catégorie F avant leur conversion. Depuis la conversion, le gestionnaire paie à des conseillers financiers, à même les frais de service qu'il reçoit, des frais de service pour les services offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des parts des séries A, UA et X du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option de frais d'acquisition choisie par l'investisseur. Le tableau ci-après indique les taux maximums des frais de service selon l'option d'achat choisie.

	Option de frais d'acquisition initiaux	Option de frais d'acquisition reportés réduits
Série A et série UA	0,50 %	0,25 %
Série X	0,30 %	s. o.

Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option de frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux annuel applicable à l'option de frais d'acquisition initiaux. Le gestionnaire peut modifier ou supprimer les frais de service en tout temps. Aucuns frais de service ne sont imputables aux parts des séries F, UF et I du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais de gestion et de service se sont élevés à 45 822 \$, taxes non comprises (111 348 \$ en 2015).

Frais d'administration

Le gestionnaire impute au Fonds une partie des coûts liés aux personnes ayant effectué des tâches relatives aux activités et à la supervision du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais d'administration se sont élevés à 7 054 \$ (11 730 \$ en 2015).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par part¹⁾

Série X (ancienne catégorie A)

	31 décembre 2016 CAD	31 décembre 2015 ²⁾ CAD	30 septembre 2014 ⁵⁾ CAD	30 septembre 2013 ⁵⁾ CAD	30 septembre 2012 CAD
Exercices clos/périodes closes les					
Actif net à l'ouverture de la période⁵⁾	9,96 \$	23,72 \$	22,30 \$	23,99 \$	22,57 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,47	0,24	—	—	—
Total des charges	(0,33)	(0,54)	(0,55)	(0,55)	(0,51)
Gains (pertes) réalisés pour la période	(0,10)	8,45	1,11	0,95	0,55
Gains (pertes) latents pour la période	0,73	(9,34)	2,36	(0,61)	2,82
Augmentation (diminution) totale liée aux activités	0,77 \$	(1,19)\$	2,92 \$	(0,21)\$	2,86 \$
Distributions					
Revenus (sauf les dividendes)	(0,01)\$	— \$	— \$	— \$	— \$
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	(0,61)	—	—	—
Remboursement de capital	(0,30)	(1,04)	(1,44)	(1,44)	(1,44)
Total des distributions³⁾	(0,31)\$	(1,65)\$	(1,44)\$	(1,44)\$	(1,44)\$
Actif net à la clôture de la période⁴⁾⁵⁾⁶⁾	10,44 \$	9,96 \$	23,72 \$	22,30 \$	23,99 \$

1) Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

2) Résultats pour la période de quinze mois du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2015.

3) Les pourcentages utilisés pour la répartition des distributions en revenus, en dividendes, en gains en capital et en remboursements de capital sont fondés sur des estimations.

4) Ce montant ne représente pas un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de l'actif net par part.

5) Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} janvier 2014. Les données des périodes antérieures au 31 décembre 2012 sont présentées selon les PCGR du Canada.

6) En février 2015, les parts de catégorie A du Fonds ont été converties en parts de série X et les parts de catégorie F en parts de série F du Fonds. Le ratio de conversion des parts de catégorie A et des parts de catégorie F a été de 1 pour 2.

Actif net par part¹⁾ (suite)**Série F (ancienne catégorie F)**

Exercices clos/périodes closes les	31 décembre 2016 CAD	31 décembre 2015 ²⁾ CAD	30 septembre 2014 ⁵⁾ CAD	30 septembre 2013 ⁵⁾ CAD	30 septembre 2012 CAD
Actif net à l'ouverture de la période⁵⁾	10,92 \$	25,56 \$	23,75 \$	25,39 \$	23,73 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,52	0,25	—	—	—
Total des charges	(0,20)	(0,44)	(0,50)	(0,50)	(0,46)
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,21	9,49	1,19	1,01	0,58
Gains (pertes) latents pour la période	0,55	(10,57)	2,53	(0,66)	2,98
Augmentation (diminution) totale liée aux activités	1,08 \$	(1,27)\$	3,22 \$	(0,15)\$	3,10 \$
Distributions					
Revenus (sauf les dividendes)	(0,01)\$	— \$	— \$	— \$	— \$
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	(0,67)	—	—	—
Remboursement de capital	(0,30)	(1,06)	(1,44)	(1,44)	(1,44)
Total des distributions³⁾	(0,31)\$	(1,73)\$	(1,44)\$	(1,44)\$	(1,44)\$
Actif net à la clôture de la période⁴⁾⁵⁾⁶⁾	11,67 \$	10,92 \$	25,56 \$	23,75 \$	25,39 \$

1) Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

2) Résultats pour la période de quinze mois du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2015.

3) Les pourcentages utilisés pour la répartition des distributions en revenus, en dividendes, en gains en capital et en remboursements de capital sont fondés sur des estimations.

4) Ce montant ne représente pas un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de l'actif net par part.

5) Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} janvier 2014. Les données des périodes antérieures au 31 décembre 2012 sont présentées selon les PCGR du Canada.

6) En février 2015, les parts de catégorie A du Fonds ont été converties en parts de série X et les parts de catégorie F en parts de série F du Fonds. Le ratio de conversion des parts de catégorie A et des parts de catégorie F a été de 1 pour 2.

Série A

Exercice clos/période close le 31 décembre	2016 ¹⁾ CAD
Actif net à l'ouverture de la période	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités	
Total des revenus	0,40
Total des charges	(0,21)
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,36
Gains (pertes) latents pour la période	0,53
Augmentation (diminution) totale liée aux activités	1,08 \$
Distributions	
Revenus (sauf les dividendes)	(0,01)\$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	(0,25)
Total des distributions²⁾	(0,26)\$
Actif net à la clôture de la période³⁾	10,82 \$

1) Résultats pour la période du 2 mars 2016 (début des activités) au 31 décembre 2016.

2) Les pourcentages utilisés pour la répartition des distributions en revenus, en dividendes, en gains en capital et en remboursements de capital sont fondés sur des estimations.

3) Ce montant ne représente pas un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de l'actif net par part.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Série X (ancienne catégorie A)

Ratios et données supplémentaires (parts de série X, ancienne catégorie A)	31 décembre 2016 CAD	31 décembre 2015 ¹⁾ CAD	30 septembre 2014 CAD	30 septembre 2013 CAD	30 septembre 2012 CAD
Actif net (en milliers)	2 929 \$	3 494 \$	20 429 \$	21 317 \$	26 326 \$
Nombre de parts en circulation	280 531	351 947	861 182	956 137	1 097 338
Ratio des frais de gestion de base ²⁾³⁾	2,82 %	2,55 %	1,73 %	1,64 %	1,54 %
Ratio des frais d'émission de parts ²⁾³⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des charges d'intérêts ²⁾³⁾	0,00 %	0,00 %	0,63 %	0,63 %	0,63 %
Ratio des frais de gestion (annualisé) ³⁾	3,20 %	2,74 %	2,36 %	2,27 %	2,17 %
RFG avant renoncations et prises en charge (annualisé) ³⁾	4,50 %	2,74 %	2,36 %	2,27 %	2,17 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	94,66 %	272,48 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opérations ⁵⁾	0,03 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Série F

Ratios et données supplémentaires (parts de série F, ancienne catégorie F)	31 décembre 2016 CAD	31 décembre 2015 ¹⁾ CAD	30 septembre 2014 CAD	30 septembre 2013 CAD	30 septembre 2012 CAD
Actif net (en milliers)	220 \$	147 \$	562 \$	589 \$	650 \$
Nombre de parts en circulation	18 823	13 442	22 000	24 800	25 600
Ratio des frais de gestion de base ²⁾³⁾	1,34 %	1,81 %	1,37 %	1,34 %	1,20 %
Ratio des frais d'émission de parts ²⁾³⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des charges d'intérêts ²⁾³⁾	0,00 %	0,00 %	0,63 %	0,63 %	0,63 %
Ratio des frais de gestion (annualisé) ³⁾	1,72 %	1,97 %	2,00 %	1,97 %	1,83 %
RFG avant renoncations et prises en charge (annualisé) ³⁾	4,10 %	2,39 %	2,00 %	1,97 %	1,83 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	94,66 %	272,48 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opérations ⁵⁾	0,03 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

1) Résultats pour la période de quinze mois du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2015.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté pour tenir compte des charges d'exploitation normales, mais non le ratio des frais d'émission qui représente tous les frais d'émission de parts et les frais des placeurs pour compte.

3) Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille (dont les titres à revenu fixe) une fois au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre le taux de rotation et le rendement du Fonds.

5) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Série A

Ratios et données supplémentaires (parts de série A)	31 décembre 2016 ¹⁾ CAD
Actif net (en milliers)	527 \$
Nombre de parts en circulation	48 745
Ratio des frais de gestion de base ²⁾³⁾	2,12 %
Ratio des frais d'émission de parts ²⁾³⁾	0,00 %
Ratio des charges d'intérêts ²⁾³⁾	0,00 %
Ratio des frais de gestion (annualisé) ³⁾	2,40 %
RFG avant renoncations et prises en charge (annualisé) ³⁾	4,50 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	94,66 %
Ratio des frais d'opérations ⁵⁾	0,03 %

1) Résultats pour la période du 2 mars 2016 (début des activités) au 31 décembre 2016.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté pour tenir compte des charges d'exploitation normales, mais non le ratio des frais d'émission qui représente tous les frais d'émission de parts et les frais des placeurs pour compte.

3) Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille (dont les titres à revenu fixe) une fois au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre le taux de rotation et le rendement du Fonds.

5) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

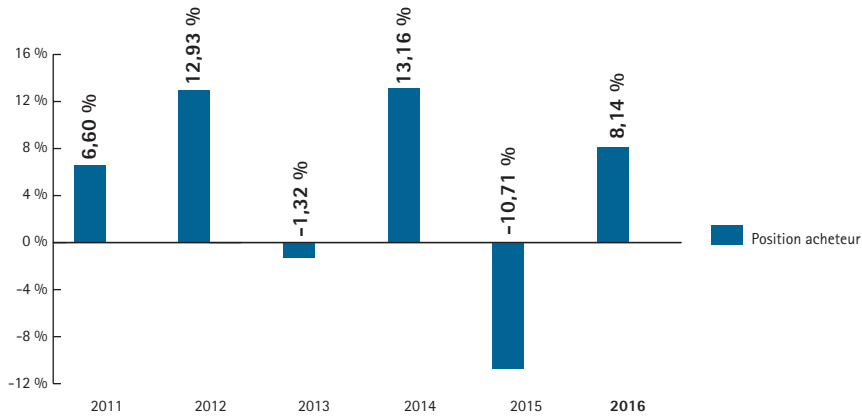
RENDEMENT PASSÉ

Rendements annuels

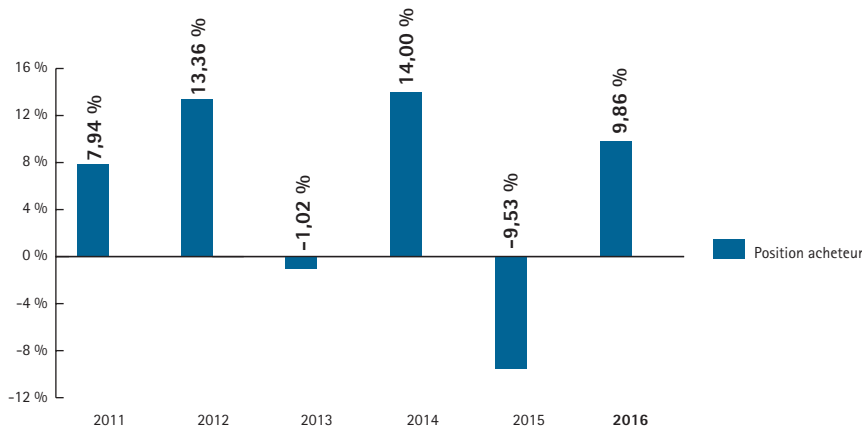
Les graphiques et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de ses résultats futurs. Les renseignements présentés sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions versées par le Fonds sur ses parts au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part.

Les graphiques à barres présentent le rendement du Fonds pour chaque exercice/période depuis son établissement jusqu'au 31 décembre 2016. Le graphique indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque période.

Parts de série X (ancienne catégorie A)



Parts de série F (ancienne catégorie F)



Rendement passé (suite)**Rendements annuels composés**

Le tableau suivant illustre le rendement composé du Fonds par série, pour chaque période indiquée, comparativement à l'indice obligataire toutes les sociétés FTSE TMX. L'indice obligataire toutes les sociétés FTSE TMX comprend des obligations de sociétés, notées au minimum BBB, dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au moins un an et d'une valeur minimale de 100 M\$ à l'émission, et souscrites par au moins 10 investisseurs institutionnels.

L'indice de référence est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges du Fonds, alors que le rendement du Fonds est calculé après déduction de ces frais et de ces charges.

	1 an	3 ans	5 ans	Pourcentage depuis l'établissement ¹⁾
Selon la valeur liquidative de la série F	9,86 %	2,94 %	4,64 %	5,24 %
Selon la valeur liquidative de la série X	8,14 %	1,70 %	3,78 %	3,87 %
Indice obligataire toutes les sociétés FTSE TMX	3,7 %	4,7 %	4,2 %	5,0 %

Le changement d'indice de référence s'explique par le changement de mandat du Fonds, effectué avec l'approbation des porteurs de parts au premier semestre de 2015. Le mandat de placement a été modifié pour élargir l'éventail de titres pouvant être détenus par le Fonds, en y ajoutant les obligations de sociétés canadiennes et d'autres titres à revenu fixe.

APERÇU DU PORTEFEUILLE¹⁾

Au 31 décembre 2016

	Pourcentage de la valeur liquidative
Répartition sectorielle	
Obligations de sociétés canadiennes	88,8 %
Trésorerie	9,8 %
Autres éléments d'actif (de passif), montant net	1,4 %
Total	100,0 %

25 principaux titres²⁾

Nom du titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Pourcentage de la valeur liquidative
Cenovus Energy Inc.	3,000 %	15 août 2022	11,8 %
Medical Facilities Corp.	5,900 %	31 décembre 2019	9,9 %
Trésorerie			9,8 %
Mainstreet Health Investments Inc.	5,000 %	31 janvier 2022	9,1 %
Société aurifère Barrick	4,100 %	1 ^{er} mai 2023	8,4 %
Liquor Stores NA Ltd., placement privé	4,700 %	31 janvier 2022	8,3 %
Enbridge Inc.	4,000 %	1 ^{er} octobre 2023	8,2 %
Northland Power Inc.	4,750 %	30 juin 2020	7,8 %
AltaGas Ltd.	4,400 %	15 mars 2024	7,4 %
Pembina Pipeline Corp.	4,240 %	15 juin 2027	7,1 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	4,450 %	15 mars 2023	6,1 %
Fairfax Financial Holdings Ltd.	5,800 %	15 mai 2021	4,5 %
Liquor Stores N.A. Ltd.	5,850 %	30 avril 2018	0,3 %
Pourcentage total			98,6 %
Valeur liquidative totale			3 676 310 \$

1) La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds, et une mise à jour trimestrielle est disponible.

2) Le Fonds détient moins de 25 titres.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

John Crow
Président

C. Scott Browning

Robert Falconer

Joseph H. Wright

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

Joe Canavan
Administrateur et chef de la direction

Mary Anne Palangio
Administratrice et présidente

Kal Zakarneh
Administrateur et chef des finances

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

LOGiQ Asset Management Ltd.

Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.logiqasset.com



77, King Street W., 21^e étage
Toronto (Ontario) M5K 1G8
Toronto : 416 583-2300

Sans frais : 1 800 513-3868
logiqasset.com